



DELIBERATION

N° CP_2019_05_007

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 MAI 2019

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

SERVICE : Pôle Culture - Vie associative - Tourisme/Musée de Rochechouart

OBJET : Attribution du label d'exposition d'intérêt national pour une exposition Raoul Hausmann au Musée d'art contemporain

Elu(s) présent(s) : M. ALLARD, M. ARCHER, M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, Mme FONTAINE, Mme GENTIL, M. HANUS, Mme JARDEL, M. LAFAYE, Mme LARDY, M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme LHOMME-LEOMENT, Mme MORIZIO, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme ROTZLER, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, excusée, a donné délégation de vote à M. LEBLOIS ; M. DELAUTRETTE, excusé, a donné délégation de vote à Mme PLAZZI.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Le Musée d'art contemporain de la Haute-Vienne envisage la présentation d'une exposition dédiée à l'artiste Raoul Hausmann en 2019. Cette exposition a reçu le label d'intérêt national du Ministère de la culture.

La Commission permanente doit se prononcer sur les modalités d'acceptation de ce label et sur la subvention qui l'accompagne.

INCIDENCES BUDGETAIRES

| | Investissement | | Fonctionnement | |
|----------|----------------|----|----------------|----------|
| | AP | CP | AE | CP |
| Dépenses | | | | |
| Recettes | | | | 25 000 € |

RAPPORT

Conformément aux prévisions budgétaires et de programmation du Musée d'art contemporain de la Haute-Vienne, validées en séance plénière du Conseil départemental le 12 février 2019, le Musée envisage de présenter une large exposition dédiée aux liens de l'artiste Raoul Hausmann avec les milieux poétiques européens dans la période de l'après-guerre.

Ce projet, qui sera confié à l'historien Michel Giroud, auteur de la première monographie sur Raoul Hausmann en 1976, se déploiera sur un étage entier du Musée et présentera les liens de Raoul Hausmann avec les scènes françaises et internationales depuis 1945 à travers une sélection d'œuvres (peintures, dessins, collages) et d'archives inédites (textes critiques, carnets, notes, correspondances, revues) au sein d'un parcours chronologique.

L'exposition sera mise en espace par le scénographe David des Moutis, et fera l'objet de l'édition d'un catalogue avec la réédition des poèmes sonores de Raoul Hausmann.

Dans le cadre de l'appel à projet du label « exposition d'intérêt national » porté par le Ministère de la culture, cette exposition a été retenue parmi les 15 expositions remarquables en France en 2019.

Le label « exposition d'intérêt national » vise à l'accompagnement par le Ministère de la culture des expositions majeures portées par les musées de France notamment en région pour leur dimension scientifique et pour les actions de médiations proposées aux publics.

Dans ce contexte, le Ministère de la culture a confirmé l'attribution d'une aide financière d'un montant de 25 000 euros au titre de ce projet. Cette recette sera proposée à l'inscription au budget du Musée lors de la prochaine séance plénière du Conseil départemental.

DECISION

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France ;

Vu le courrier de Monsieur Frank Riester, Ministre de la culture à Monsieur Jean-Claude Leblois, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne, en date du 05 février 2019 ;

La Commission permanente du Conseil départemental, légalement convoquée par son Président, réunie Salle des Commissions 1 de l'Hôtel du département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des

suffrages exprimés :

DECIDE

d'accepter la subvention exceptionnelle du Ministère de la culture d'un montant de 25 000 euros (vingt-cinq mille euros) au titre de l'exposition « Raoul Hausmann et les poésies expérimentales » qui sera présentée au Musée d'art contemporain de la Haute-Vienne ;

d'autoriser son Président à signer tout acte à intervenir à cette fin.

24 Pour : M. ALLARD, M. ARCHER, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT (délégation de vote à M. LEBLOIS), M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DELAUTRETTE (délégation de vote à Mme PLAZZI), M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, Mme FONTAINE, Mme GENTIL, M. HANUS, Mme JARDEL, M. LAFAYE, Mme LARDY, M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme LHOMME-LEOMENT, Mme MORIZIO, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme ROTZLER, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
La Directrice générale adjointe

Signé

Anne DELAPIERRE

Certifié conforme
Transmis au représentant de l'Etat
le 13 mai 2019
Affiché le 13 mai 2019
Publié au RAA du Département le 15 mai 2019